



**Syndicat National des Personnels
de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Section Ardèche/Drôme**
9, avenue de St Exupery – 07000 Privas
04 75 64 65 61.
snpespjjdromeardeche@gmail.com

DÉCLARATION LIMINAIRE AU CSA TERRITORIAL EN FORMATION SPÉCIALISÉE DU 10 NOVEMBRE 2023

Ce jour se tient le premier CSA en formation spécialisée de notre territoire, l'heure d'évoquer le bien-être au travail. Nous y tiendrons notre rôle, de regarder au-delà des tableaux et des chiffres, au-delà de la façade du « tout va bien » qu'ils renvoient souvent.

Nous avons de plus en plus l'impression d'un décalage de réalités entre l'image renvoyée par l'institution, via ses cadres, et les vécus des professionnel.le.s de terrain. Ce, dans un contexte où il s'agirait au contraire de faire front, face aux mouvements à l'oeuvre, délétères pour nos missions éducatives :

Au niveau des Tribunaux de Privas et de Valence, gonflés par les évolutions du droit pénal, les Procureurs font de plus en plus fi des missions de la PJJ, imposent leur manière de faire et voient les éducateur.ice.s comme leurs subordonné.e.s : chantage au déferrement; pression pour que l'éducateur transmette directement au Parquet des coordonnées téléphoniques d'un jeune ; audience de culpabilité pour un mineur de 9 ans au moment des faits, ... A chaque fois, notre institution s'incline devant leurs directives, au point que nous nous interrogeons sur ce qu'il reste de notre marge d'action et de la primauté de l'éducatif.

Au quotidien, sur les unités, le climat est tendu :

- Par des considérations matérielles, qui prennent trop de place et trop de temps, aux dépens de la prise en charge des jeunes et de leur famille et mettent à mal la sérénité du travail des agents : indisponibilité des véhicules de service, problèmes de locaux non résolus, etc. Ça n'est pas sans conséquences, les relevés des DUERP en témoignent.

- Par un management opaque en trop d'unités : Souvent, les décisions et prises de positions dégringolent sans bienveillance ni explicitations, ce qui génère clivages, tensions et perte de sens du travail. Dans ce contexte déjà ancré à certains endroits, l'arrivée de la nouvelle directrice du STEMO n'est pas pour nous rassurer. Quand sera-t-elle introduite, présentée aux équipes en réunion ? Quel tuilage et quel étayage sont-ils mis en place pour sa prise de poste ?
- Un exemple de cette opacité : Au foyer, le décalage est net entre la situation d'apaisement présentée par Mme la Directrice Territoriale lors de notre audience bilatérale du 16 octobre, et la réalité vécue par les professionnels. Comment la DT soutient-elle une équipe jeune, confrontée à des situations de plus en plus difficiles et complexes, non sans risques pour les agents et pour le groupe de jeunes ?

Dans notre travail quotidien, nous nourrissons un principe de continuité, dont nous voyons qu'il trouve bien vite ses limites au niveau hiérarchique. La liste est longue des questions encore en suspens :

- Concernant l'UEHC, quid de son nouveau fonctionnement en 8+4 ? A partir de quel projet l'équipe se retrouve-t-elle ?
- Concernant la nécessaire réhabilitation de l'UEMO de Privas : où en est-on ?
- Concernant le Kiosque des Saveurs et les agents qui, jusqu'en juin, y étaient repérés ? Quel devenir ? Cette question se pose pour l'ensemble de l'UEAJ .

Si nous reconnaissons que la nouvelle direction territoriale, depuis son installation, a posé les bases d'une ouverture au dialogue social et d'une écoute, nous ne pouvons que nous demander : Comment travaille-t-on encore ensemble dans une PJJ Drôme Ardèche en mal de culture commune ?